



# Tenth Meeting of States Parties to the Antipersonnel Mine Ban Convention

## Welcome Address

Dr Dr h. c Barbara Haering, President GICHD

---

Madame la Conseillère fédérale,  
Monsieur le Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir de vous retrouver à Genève pour la dixième réunion des Etats parties à la Convention d'interdiction des mines antipersonnel.

Voilà maintenant plus de dix ans que nous nous réunissons – Etats, organisations internationales, organisations non gouvernementales, experts et expertes. C'est une alliance exceptionnelle et puissante qui s'est formée pour mettre en œuvre la Convention et ainsi trouver des solutions face au défi des mines antipersonnel et en plus: face aux victimes, hommes, femmes et enfants. La déclaration, signée il y a une année à Carthagène, lors de la Deuxième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention, nous rappelle nos responsabilités communes et le plan d'action nous indique la direction à poursuivre les années à venir.

Excellences, L'ampleur des progrès réalisés depuis l'adoption de la Convention nous encourage et le chemin parcouru ensemble

est une source d'inspiration. Il est remarquable de constater à quel point la nouvelle Convention sur les armes à sous-munitions bénéficie de nos expériences.

Les deux Conventions dotent la communauté internationale d'instruments et de mécanismes contribuant directement à la poursuite des objectifs du millénaire. Leur mise en œuvre remonte la sécurité des individus et des communautés et renforce les perspectives de développements durables. La Conférence qui s'est tenue à Vientiane il y a deux semaines viens d'illustrer nos engagements communs. Néanmoins, le chemin vers un monde sans mines antipersonnel et sans armes à sous-munitions reste long.

Le renforcement de la coopération et de l'assistance internationale constitue ainsi un des objectifs centraux de cette dixième Conférence des Etats Parties. Notre bût est de rendre l'action contre les mines plus sûre, plus rapide, plus efficace, plus durable et moins onéreuse.

Le Centre international de déminage humanitaire, en tant que centre de compétence et source d'expertises et d'expériences uniques reste fermement engagé à soutenir l'ensemble des acteurs dans leurs efforts d'atteindre les buts de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel ainsi que d'autres instruments de désarmement humanitaire.

Est c'est dans cet esprit que je vous souhaite plein succès pour cette semaine importante!